



PROVINCE DE QUÉBEC  
RÉGIE INTERMUNICIPALE  
DE L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

### SÉANCE ORDINAIRE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord, tenue le 4 juillet 2018 à 15 h 00, à l'Hôtel de région, situé au 161, rue de la Gare à Saint-Jérôme.

#### PRÉSENCES :

Monsieur Stéphane Maher, maire de la Ville de Saint-Jérôme  
Monsieur Paul Germain, maire de la Ville de Prévost  
Madame Louise Gallant, mairesse de la Municipalité de Sainte-Sophie

Est également présente :

Madame Danielle Clément, directrice générale secrétaire-trésorière de la Régie

2018-07-04/949

ITEM 1

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE 4 JUILLET 2018

Il est proposé par monsieur Paul Germain

ET IL EST RÉSOLU QUE :

**La présente séance soit et est ouverte à 15 h 00.**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2018-07-04/950

ITEM 2

#### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 4 JUILLET 2018

Il est proposé par madame Louise Gallant

ET IL EST RÉSOLU QUE :

**L'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté.**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2018-07-04/951

ITEM 3

#### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JUIN 2018

Il est proposé par monsieur Paul Germain

ET IL EST RÉSOLU QUE :

**Le procès-verbal de la séance régulière tenue le 20 juin 2018 soit approuvé.**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2018-07-04/952

ITEM 4

**ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES DU 13 AU 28 JUIN 2018**

---

ATTENDU QUE la directrice générale secrétaire-trésorière a déposé le registre des chèques pour la période du 13 au 28 juin 2018;

Il est proposé par madame Louise Gallant

**ET RÉSOLU :**

**QUE** le conseil de la Régie adopte le registre des chèques et les prélèvements automatiques pour la période du 13 au 28 juin 2018:

Folio 01932326 :

- chèques portant les numéros 982 à 987 inclusivement représentant un montant de 30 709,62\$,
- prélèvements automatiques pour les dépenses effectuées auprès de différents fournisseurs représentant un montant de 1 261,05 \$;
- prélèvements automatiques pour les salaires versés représentant un montant de 24 146,01\$.

**QUE** le conseil de la Régie autorise le paiement des dépenses pour lequel ces chèques et prélèvements ont été émis;

**QUE** la directrice générale secrétaire-trésorière certifie par la présente que la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord dispose des crédits budgétaires nécessaires aux activités financières et d'investissement de la Régie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2018-07-04/953

ITEM 5

**QUESTIONS DU PUBLIC**

---

Aucune question du public.

2018-07-04/954

ITEM 6

**LEVÉE DE LA SÉANCE DU 4 JUILLET 2018**

---

Il est proposé par madame Louise Gallant

ET IL EST RÉSOLU QUE :

**La présente séance soit et est levée à 15 h 03.**

---

Stéphane Maher,  
Président

---

Danielle Clément,  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière